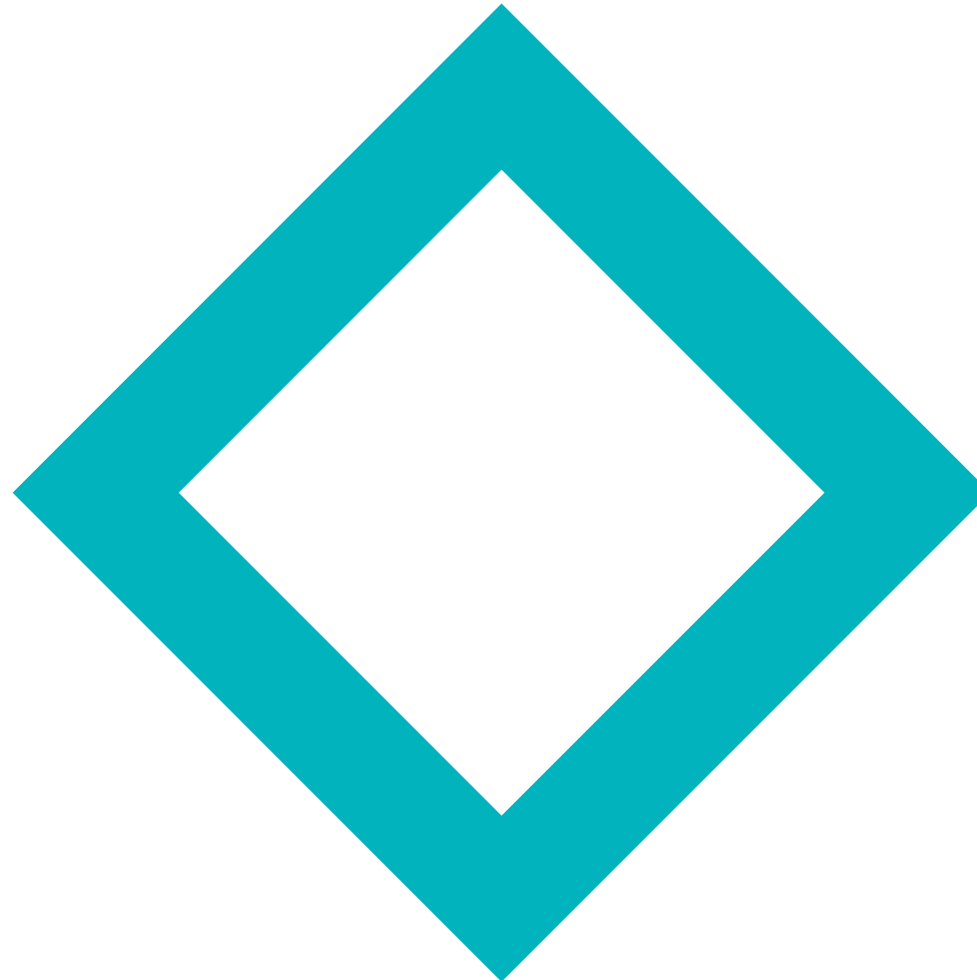




EIT.genève

2026



EIT.genève

L'Association de la branche
électrique genevoise



EIT.genève

24 av. Eugène-Pittard
Case postale 264
1211 Genève 12
T 022 702 03 04
F 022 702 03 00
info@eitgeneve.ch

Pour plus d'informations, consultez notre site internet :

www.eitgeneve.ch

et ceux de nos partenaires associatifs : www.mbg.ch
www.fmb-ge.ch

www.eitswiss.ch
www.cieg.ch



24 av. Eugène-Pittard
1206 Genève

Case postale 264
1211 Genève 12

T 022 702 03 04
F 022 702 03 00

mbg@mbg.ch
www.mbg.ch

Pourquoi adhérer à l'Association EIT.genève ?

Vous bénéficiez

Des prestations et avantages propres à notre Association

- Formation professionnelle continue dans les domaines techniques de la branche
- Invitation annuelle à l'Assemblée générale statutaire des membres et repas
- Code de déontologie EIT.genève
- Conditions générales EIT.genève
- Plateforme d'échanges et de réseautage entre chefs d'entreprises
- Sortie annuelle de l'Association

De l'adhésion à EIT.romandie et de toutes ses prestations

- Dialogue et esprit collaboratif entre les associations romandes et les différents partenaires de l'électricité
- Actions communes des sections romandes relatives à la formation professionnelle
- Plateforme d'échanges et de discussions entre les différentes associations patronales des cantons romands

Des prestations des Métiers techniques du Bâtiment Genève

- Défense professionnelle, relation du travail, négociation de la Convention Collective de Travail (CCT) genevoise
- Solution d'accompagnement MSST
- Formation professionnelle continue à tarif préférentiel.
- Assurances sociales et prévoyance
- Assistance juridique
- Notices, circulaires et newsletters
- Assistance aux membres
- Infrastructures en accès privilégié :
 - salles de réunion, de formation et de conférence
 - parking privé

De l'adhésion à EIT.swiss et de toutes ses prestations

- Journal d'EIT.swiss, «electrorevue»
- Soutien de la formation initiale et continue
- Publication d'auxiliaires de calcul à titre indicatif CAN
- Matériel pour expositions
- Enquêtes
- Sondages
- Service de conseils pour les questions techniques et d'économie d'entreprise

Des prestations et de l'expertise de la Fédération genevoise des Métiers du Bâtiment (FMB)

- Garantie décennale selon la législation française
- Assurance maladie complémentaire avantageuse pour les dirigeants et le personnel de l'entreprise, ainsi que leurs familles
- Défense professionnelle sur toutes les questions et préoccupations des métiers du bâtiment
- Parcours sécurité en faveur du personnel d'exploitation et des apprentis à prix avantageux
- Annuaire genevois de toutes les entreprises membres des associations patronales de la FMB
- Accord paritaire genevois - Cellule AI (aide à la reconversion du personnel d'exploitation invalide)

Taux des cotisations 2026

à EIT.genève – Section cantonale (en tant que Membre actif)

Cotisation minimale	CHF 1'000.--		
Cotisation maximale	--		
Cotisation variable	(base des salaires SUVA/LAA 2019)		
		de CHF	à CHF
	0.30 %	1.--	500'000.--
	0.25 %	500'001.--	1'000'000.--
	0.20 %	1'000'001.--	1'500'000.--
	0.175 %	1'500'001.--	2'500'000.--
	0.15 %	2'500'001.--	3'500'000.--
	0.125 %	3'500'001.--	4'500'000.--
	0.10 %	4'500'001.--	6'000'000.--
	0.09 %	6'000'001.--	8'000'000.--
	0.085 %	dès 8'000'001.--	
Finance d'entrée	--		

à EIT.genève – Section cantonale (en tant que Membre partenaire)

Cotisation annuelle		
	Nombre de salariés	Cotisation (CHF)
	1 à 3	250
	4 à 10	450
	11 à 20	1'000
	21 à 30	1'500
	31 et plus	2'000

à EIT.swiss – Faïtière

Retrouvez les tableaux de cotisation ci-après : [Contribution EIT.swiss.pdf](#)

Pour plus d'information : <https://www.eit.swiss/fr/association/affiliation>